Chambéry métropole * Cœur des Bauges
Communauté d'agglomération
* Identité provisoire

CHANTIER DE RESTAURATION DE LA LEYSSE

Pour une rivière **plus sûre** et **plus vivante**

LES TRAVAUX EN COURS SUR LA LEYSSE ONT UN DOUBLE OBJECTIF :

- **Permettre à la crue centennale*** de s'écouler dans la rivière sans inonder les zones d'habitations et les zones d'activités économiques proches,
- **Restaurer le cours** de la rivière canalisée et enserrée entre deux digues depuis plus de 150 ans.

Après les travaux réalisés en 2015-16, entre le pont des Allobroges et le pont de la voie ferrée (sur 1,7 km), Chambéry métropole - Cœur des Bauges engage en 2016-17 des travaux similaires entre le pont de la voie ferrée et l'aval du pont de l'autoroute A43, soit sur 2,8 km.

* La crue centennale est une crue qui a 1 chance sur 100 de se produire chaque année, avec un débit d'environ 350 m³/s et des hauteurs d'eau de plus de 4 mètres dans la Leysse.

LE CHANTIER EN CHIFFRES :

- **2,8 km de travaux**
- **12 983 000 € de dépenses**
- **8 350 000 € de subventions :**
  - 4 800 000 € (État)
  - 3 200 000 € (Agence de l'eau)
  - 350 000 € (Région)
- **7 200 personnes protégées** contre la crue centennale
- **120 millions d'euros de dégâts** potentiels économisés
- **2,8 km de rivière restaurée** avec la plantation de :
  - 700 arbres
  - 1 500 arbustes
  - 23 000 saules arbustifs et arborés
- **5 hectares de zones humides** créés

1 CONSOLIDER ET RECONSTRUIRE LES DIGUES

Les digues, construites il y a 150 ans, ne répondaient plus aux critères de sécurité exigés aujourd'hui pour contenir les très fortes crues de la Leysse. Elles étaient peu étanches, hétérogènes et instables et étaient fragilisées par les arbres qui avaient poussé dessus (le basculement d'arbres peut entraîner une partie de la digue et les nombreuses racines rendent l'ouvrage poreux et vulnérable en cas de très forte crue).
Les nouvelles digues sont réalisées avec des **matériaux très imperméables** (limon, argile), et sont mis en œuvre et **compactés** pour garantir les résistances mécaniques et hydrauliques de l'ouvrage lors des crues.
Tous les réseaux (eaux usées, eau potable, électricité, fibre optique, téléphonie) présents dans les anciennes digues sont volontairement déviés pour être sortis des nouvelles digues. C'est le cas de la conduite d'eaux épurées de 1,20 mètre de diamètre qui est déviée sur 800 m, entre le pont de l'avenue Jean Rostand et le pont de l'échangeur.
Enfin, pour garantir la pérennité des digues et permettre leur surveillance, elles sont enherbées.

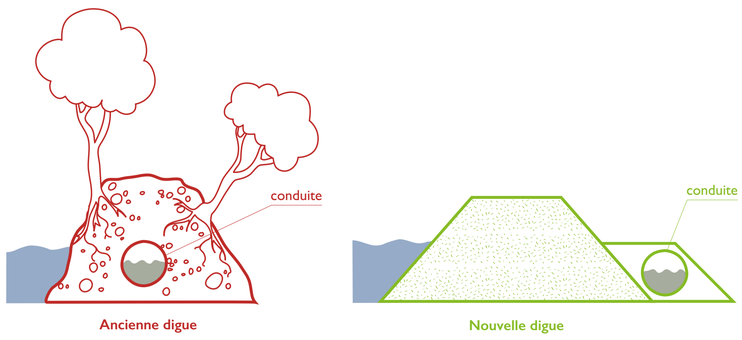

Ancienne digue fragilisée par les racines.

Déviation des réseaux pour les sortir de la nouvelle digue.

2 ÉLARGIR LA LEYSSE

Sur certains secteurs, la largeur de la rivière n'était pas suffisante pour contenir les très fortes crues. Il subsistait localement des risques de débordements de la Leysse par-dessus ses berges, avec des menaces de ruptures brutales de la digue et des submersions rapides des terrains adjacents.
Pour augmenter la section de la rivière dans ces secteurs critiques, **la rivière est localement élargie.** Lorsque les abords de la rivière sont peu contraints par des infrastructures existantes (routes, pistes cyclables), il est possible d'élargir au maximum la rivière **pour lui donner plus d'espace** pour améliorer son fonctionnement écologique. L'augmentation de la largeur permet ainsi d'agrandir le corridor écologique au bénéfice de nombreuses espèces végétales et animales.

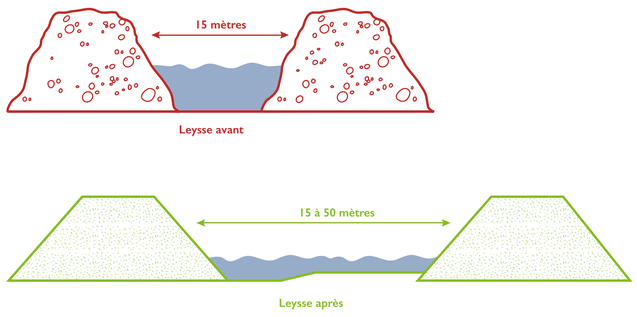

Élargissement du lit de la Leysse en amont de l'avenue Jean Rostand (face à la station essence de Chamnord).

3 DIVERSIFIER LES HABITATS AQUATIQUES

Avec son tracé rectiligne et sa section trapézoïdale, la Leysse n'était pas une rivière vivante. Les indicateurs biologiques (invertébrés et poissons) signalaient depuis longtemps un état dégradé. Il était temps d'agir !
Les travaux de diversification prévus sont comparables à ceux effectués en 2015-16 plus en amont, le long de l'avenue de la Boisse. Il s'agit de réaliser, en alternance sur les rives et au centre du courant, des **fascines végétales** et des **atterrissements de galets végétalisés**. L'objectif est de diversifier l'écoulement pour que les hauteurs d'eau et le courant soient constamment variables.
Ces petits aménagements permettent aux galets et graviers circulant de se répartir de manière plus diversifiée sur le fond.
Cette variété de granulométrie et d'écoulements associés à une végétation plus proche de la rivière permettront à de nombreux poissons, dont la truite, de disposer d'**habitats très favorables** pour leur reproduction et leur croissance. Enfin, en concentrant les faibles débits dans un lit plus étroit que celui actuel, ces aménagements permettront aux poissons et autres espèces aquatiques de mieux résister en cas de sécheresse.

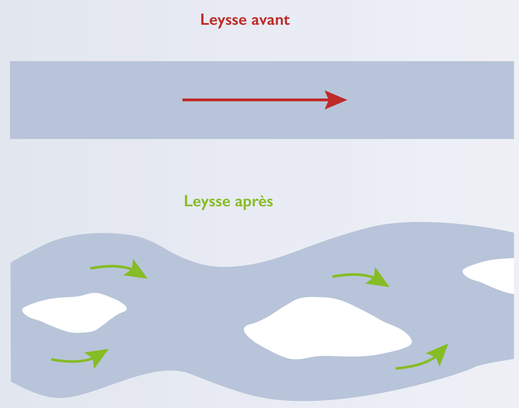

Fascines végétales et atterrissements de galets qui vont progressivement se végétaliser.

4 RECONNECTER LA LEYSSE AVEC SES ZONES HUMIDES

L'endiguement de la Leysse, réalisé il y a 150 ans, a eu pour effet néfaste de déconnecter la rivière de ses annexes humides. La rivière a ainsi perdu tous les bénéfices de l'étalement des crues dans ces zones humides adjacentes : épuration de l'eau par la végétation, écrêtement des crues, sédimentation des limons par le ralentissement du courant, développement d'un corridor écologique propice à de nombreuses espèces. Les travaux permettront de reconnecter la Leysse avec près de **5 hectares de zones humides**. Ces sites à grande vocation écologique seront gérés par Chambéry métropole - Cœur des Bauges et le Conservatoire d'Espaces Naturels de la Savoie. Le secteur le plus emblématique est situé à l'aval de la passerelle du Pré Marquis où la digue rive gauche sera reculée de 70 m pour permettre à la Leysse de « méandrer » dans un espace plus vaste de 500 mètres de longueur.

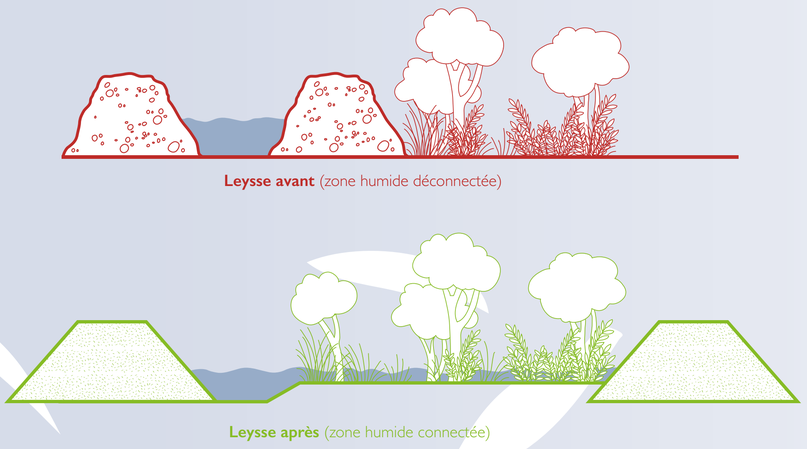

Création d'une future zone humide grâce à l'élargissement du lit de la Leysse en rive droite (le long de la VRU).

5 VÉGÉTALISER LES BERGES ET LE LIT

Le chantier a débuté par d'importants travaux forestiers qui ont mis à nu des espaces importants, visibles depuis la piste cyclable et la voie rapide.
Les impacts écologiques et paysagers de ces déboisements étaient inévitables et réglementairement autorisés. Ils seront très rapidement compensés par les **nombreuses plantations et végétalisations** prévues à l'automne 2016 et 2017. Comme pour les travaux effectués en 2005-06 dans la Leysse entre la rue de Serbie et la place de la Libération (photos ci-contre), ainsi que ceux réalisés en 2015-16 le long de l'avenue de la Boisse, la végétation reprendra rapidement et durablement sa place.
Entre 2015 et 2017, depuis le pont des Allobroges jusqu'à l'aval du pont de l'autoroute (4,5 km) :
- 1 000 arbres,
- 3 000 arbustes
- 30 000 saules arbustifs et arborés

seront plantés le long de la Leysse, reconstituant ainsi un corridor végétal adapté à la rivière. Au fil des ans, vous pourrez juger par vous-même de la progression de cette **« trame verte et bleue »**.

RETOUR D'EXPÉRIENCE RÉUSSI SUR LA LEYSSE À CHAMBÉRY…

*La Leysse en **2003** le long du quai Charles Ravet à Chambéry, avant travaux…*

*La Leysse en **2006** à la fin du chantier de restauration…*

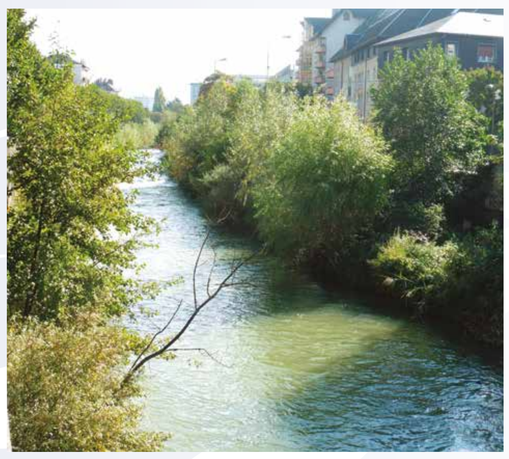
La Leysse en 2015…

RETOURS D'EXPÉRIENCES AU NIVEAU NATIONAL…

L'Albarine à Argis (Ain) : la végétation luxuriante 10 ans après les travaux pour le plus grand plaisir des pêcheurs.

La Loire à Nantes : autre exemple de reconquête de la végétation sur le plus grand fleuve de France.

Réalisation Gilles Morat 06 89 47 82 • Crédits photographiques : Chambéry métropole - Cœur des Bauges, CISALB, CNR, Bottec, Gilles Morat.

Liberté • Égalité • Fraternité République Française
Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse établissement public de l'État
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Cisalb lac du Bourget